

Paroisse Sainte-Marie

Assemblée Générale Annuelle

Le 6 février 2017 à 19 h à l'église Sainte-Marie

Procès-verbal de la réunion

1) Accueil

Curé Michel a accueilli personnellement tous les paroissiens et les a invités à signer le registre de présence.

2) Prière et mot de bienvenue

Curé Michel a lu une prière dédiée à Marie et ensuite prononcé quelques mots de bienvenue.

3) Élection de la présidence d'assemblée et secrétaire

Curé Michel a présenté deux personnes préalablement choisies pour agir à titre de présidente et de secrétaire d'assemblée. Il s'agit de Mme Adèle Copti-Fahmy et de M. Harry St-Jour. Suite à la proposition du curé qui a été appuyée par M. Claude André Bertrand, Adèle et Harry ont été élus à l'unanimité comme présidente et secrétaire de l'assemblée générale annuelle du 6 février 2017.

4) Adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée Mme Copti-Fahmy a proposé l'ordre du jour lequel a été appuyé par M. Robert Lagroix. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

5) Procès-verbal de l'assemblée annuelle 2016

5.1) Adoption

La présidente Mme Copti-Fahmy a accordé deux minutes à l'assemblée pour prendre connaissance du contenu du procès-verbal et aussi pour apporter des modifications qui s'y rattachent. Suite à l'intervention de Mme Colleen Carrière, une correction a été apportée à l'orthographe de son nom. Il faudra écrire Colleen avec deux fois la lettre l et non Coleen. Une fois que la correction a été faite, le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2016 a été appuyé par M. Jean-Claude Baril, soumis au vote et voté à l'unanimité.

5.2) Affaire découlant

Il n'y a pas eu de discussions relativement à cet item.

6) Rapport du Comité des Réfugiés

Mme Colleen Carrière a présenté le rapport aux paroissiens présents à l'assemblée générale et leur a aussi remercié de leur générosité.

Selon le rapport financier, le total des dons pour le projet de parrainage était de \$ 43,013.00 . Cependant le total des revenus alloués au Comité était de \$ 27,000.00.

Dans les postes de dépenses du rapport, on retrouve les items suivants :

- Dépôts au compte bancaire des Kasni incluant une avance de fonds pour couvrir les allocations gouvernementales à recevoir pour les enfants
- Articles de ménage et meubles
- Achat d'assurance pour le contenu du ménage pour un an
- Dépenses de l'accueil et compensation à la famille d'accueil pour la première semaine
- Obtention de permis de conduire de l'Ontario pour M. Kasni
- Services dentaires pour M. et Mme Kasni

Mme Carrière a expliqué qu'il y avait en caisse au 31 janvier 2017 un montant de \$ 16, 013.00. Ce montant est sous le contrôle du Diocèse.

Comme la mission du projet de parrainage arrive à sa fin bientôt, M. Gaston Savage a proposé la dissolution du comité afin de désengager la Paroisse Sainte-Marie de toute responsabilité à l'égard de la famille Kasni. La proposition de M. Savage n'a pas été retenue parce que Mme Colleen Carrière pense qu'il devrait y avoir une période de transition avant de désengager la Paroisse de sa responsabilité à l'égard des Kasni. Selon Mme Colleen Carrière, Mme Vivianne Côté-Maxwell et curé Michel une période de transition de trois mois semble raisonnable avant de procéder à la dissolution du Comité si on tient compte du délai habituel constaté avant la réception d'un premier chèque d'assistance sociale du gouvernement provincial.

M. Gaston Savage a mentionné que sa proposition de dissoudre le Comité de parrainage ne peut en aucun cas affecter les liens personnels que les paroissiens avaient développés avec la famille Kasni. De son côté, M. Richard Schnobb a demandé s'il était possible de ne pas procéder à la dissolution du Comité. Les membres du Comité ont précisé qu'ils avaient un mandat d'un an et qu'il leur faudra un temps d'arrêt. Suite à ces interventions, M. Savage a reformulé sa proposition afin d'inclure une période de transition de trois mois.

Voici le texte de la proposition de dissolution formulée par Gaston :

- Attendu que le mandat du comité des réfugiés prendra fin prochainement
- Attendu que la Paroisse Sainte-Marie n'aura plus de responsabilités envers la famille Kasni et selon les engagements pris au près du Centre Catholique d'Immigration, les membres actuels du comité des

réfugiés de la Paroisse Sainte-Marie n'auront plus l'autorité d'intervenir au nom de la Paroisse Sainte-Marie au près de la dite famille

- Attendu que tout paroissien ou toute paroissienne pourrait entretenir des liens personnels avec la famille Kasni, la Paroisse Sainte-Marie ne sera pas responsable de ces liens personnels, de leurs conséquences ou effets
- Gaston Savage propose que le comité des réfugiés de la paroisse Sainte-Marie soit dissous à la fin du mandat actuel dans un délai de trois mois soit à la fin de mai.

La proposition de Gaston Savage a été appuyée par Jean Fahmy et soumise au vote. Il y a eu trois abstentions et un contre. Le comité des réfugiés sera dissous à la fin de mai.

Le rapport préparé par le comité de parrainage de réfugiés de Sainte-Marie mentionne non seulement les dons des collectes de fonds mais aussi ceux provenant d'autres sources :

- Un cadeau de \$ 500.00 d'une entreprise locale
- Un don d'environ \$ 200.00 par l'école Alain-Fortin
- Un crédit de \$ 680.00 par la Ville d'Ottawa pour les activités familiales via le Centre Communautaire de Vanier
- Un cadeau de \$ 250.00 d'une source privée pour les cadeaux de Noël

7) Précision au sujet des élections au CPP et CAT

M. Jean-Pierre Lapointe a mentionné qu'il y avait un poste à combler au CPP pour cette année. De son côté, M. Claude André Bertrand a mentionné qu'il y avait au moins quatre postes à combler au CAT.

8) CPP – Rapport du président

M. Lapointe a précisé que le CPP (conseil paroissial de pastorale) est un regroupement de personnes qui joue un rôle consultatif auprès du curé qui est le pasteur de la paroisse. M. Lapointe a passé en revue les objectifs retenus par le CPP pour l'année 2016, le contenu des rencontres du Conseil de Pastorale Paroissiale et les événements pastoraux marquants de l'année 2015. Il a encore mentionné qu'il y avait un poste à combler au sein du CPP.

Suite à la présentation de Jean-Pierre Lapointe, Jean-Fahmy lui a demandé s'il était satisfait en ce qui concerne la présence des jeunes familles à l'église et les services qui leur sont offerts. Il lui a aussi demandé s'il avait le sentiment que les initiatives entreprises par le CPP pour rejoindre les jeunes familles étaient sur la bonne voie. Jean-Pierre Lapointe a répondu qu'il ne savait pas encore comment rejoindre les jeunes familles et qu'il n'était pas encore tout à fait satisfait des résultats. Gaston Savage a proposé la lecture d'un volume écrit par le père Nault dont le contenu pourrait contenir certaines pistes de solution. Il s'agit d'un volume ayant pour titre : Paroisses en croissance et en décroissance. Curé Pommainville a aussi recommandé deux autres volumes dont l'un est écrit par un prêtre de la Nouvelle-Écosse et l'autre par un prêtre de Montréal. Le père Alain Roy de Montréal est l'auteur d'un volume qui s'intitule : Paroisse sans domicile fixe. La lecture de ce volume a été recommandée par l'abbé Pommainville. Magella D'Auteuil a proposé la musique tandis que Vivianne Côté- Maxwell a suggéré la danse comme éléments de solution. Claude-André Bertrand croit que l'addition de chants dynamiques et la présence de jeunes musiciens pourraient aussi contribuer à une plus grande participation des jeunes familles aux célébrations eucharistiques. Enfin pour clore le débat, Gaston Savage a recommandé au moins une célébration eucharistique familiale par année afin d'encourager une plus grande présence des jeunes familles dans les églises.

Le CPP par l'entremise de M. Yvon McNicoll a fait une mise au point en ce qui concerne le projet de doter la paroisse d'un défibrillateur cardiaque. Seulement quinze personnes ont accepté de suivre le cours et ce nombre ne justifie pas l'achat d'un défibrillateur cardiaque. Il n'y aura pas de défibrillateur cardiaque à l'église Sainte-Marie d'Orléans.

Jean-Pierre Lapointe a terminé son exposé en remerciant nos pasteurs Michel et Léo, les membres du CPP, les responsables des divers comités ainsi que les 300 bénévoles de la paroisse.

9) CAT

9.1) Rapport du président

M. Claude André Bertrand a remercié tous les membres du CAT pour leur dévouement et aussi leur excellent travail. Il a souligné que la Paroisse Sainte-Marie se trouve en bonne santé financière et dispose d'un fonds suffisant qui lui permet de réaliser ses projets de travaux dans le futur de même que les paiements de son hypothèque.

Voici la liste des projets réalisés en 2016 :

- Travaux sur la toiture de l'église
- Peinture à l'intérieur de l'église
- Calfeutrage de l'église et de la maison paroissiale
- Chaises pour les salles de l'espoir et de la paix
- Aménagement paysager
- Achat d'une imprimante couleur pour le bureau paroissial
- Travaux de crépissage
- Contrat de déneigement

Claude André Bertrand a mentionné que le CAT a toujours examiné trois soumissions pour chaque projet de travail avant d'octroyer un contrat. Le critère principal pour l'octroi d'un contrat n'était pas

celui de la plus basse soumission mais la recherche de meilleurs services. Le curé Michel, l'abbé Léo et notre concierge Ron ont pris une part active à la recherche des soumissionnaires. M. Bertrand a mentionné qu'il faudra remplacer bientôt les rails qui supportent les portes de l'église et ce remplacement rentre dans le cadre des prochains projets.

Claude André Bertrand doit quitter son poste de président à la fin de son mandat qui arrive à échéance bientôt. Il a été souligné aussi que le CAT alloue au curé Michel une somme de \$ 8, 000.00 qui peut être dépensée sur une base discrétionnaire et Claude André Bertrand a tenu à remercier le curé qui a toujours fait preuve d'une transparence exemplaire en ce qui a trait à l'utilisation de cet argent. Les remerciements de Claude André Bertrand sont allés aussi aux paroissiens, commanditaires et organisations paroissiales qui ont soutenu généreusement les activités de la paroisse.

9.2) États financiers 2016

M. Rémi Lapierre a présenté les états financiers de la paroisse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les états financiers ont été préparés par André Desmarais. M. Lapierre a souligné que les collectes et le support constituent les deux principales sources de revenus de la paroisse. De plus, il a expliqué à l'assemblée que le poste budgétaire intitulé quêtes commandées et spéciales se retrouve à la fois dans les sections recettes et déboursés parce qu'il ne s'agit pas vraiment d'une recette ou d'un déboursé étant donné qu'il s'agit d'un montant d'argent qui a été ramassé et remis à d'autres organisations et pays (quête pour Haïti a été donnée à titre d'exemple).

Tel que présenté par M. Lapierre, voici les grandes lignes des états financiers de 2016 :

- Fonds d'opérations : l'excédent des recettes sur les déboursés est de moins \$ 46, 653.50
- Fonds d'immobilisation : l'excédent des recettes sur les déboursés est de \$ 20, 919.99
- Le compte de loterie n'existe plus
- Compte de Messes : l'excédent des recettes sur les déboursés est de moins \$ 1, 355.40. Selon M. Lapierre, les montants reçus ne sont pas déboursés la même année.
- Le Bilan Paroisse Sainte-Marie montre un total des actifs de \$ 618,401.32 et un total des passifs de \$ 618,401.32 aussi. De plus, M. Lapierre a tenu à souligner que le montant d'hypothèque à payer à la fin de décembre 2016 était de \$ 323,024.01.
- L'état du surplus des fonds d'opération est de \$ 164,036.34
- L'état du surplus des fonds d'immobilisation est de \$ 49,833.71
- L'état du surplus du fonds des messes est de \$ 4,175.28. Il faut comprendre ici que le solde au début de l'année était de \$ 5,530.68 moins l'excédent des déboursés sur les recettes qui était de \$ 1,355.40 ($\$ 5,530.68 - \$ 1,355.40 = \$ 4,175.28$).

Tels sont les états financiers de la paroisse Sainte-Marie comme présentés par M. Lapierre. Il a été mentionné qu'il était possible de rembourser le montant d'hypothèque dans un délai de cinq ans. Jean Fahmy a voulu savoir pourquoi on a payé autant d'argent pour le remboursement de l'hypothèque. M. Lapierre a répliqué que c'était une bonne chose de réduire le montant d'hypothèque. De son côté, Richard Schnobb a demandé quelles sont les paroisses qui sont incluses dans le rapport. M. Lapierre a répliqué qu'il s'agit de la paroisse Sainte-Marie et de la chapelle Saint-Claude. M. Schnobb a ensuite posé la question à savoir s'il n'était pas préférable d'investir le surplus d'argent dans l'achat de terrains et d'édifices au lieu de le placer dans un compte de fonds de prêts aux paroisses. Curé Michel a expliqué que nous ne sommes pas une société à but lucratif. M.

Gaston Savage a suggéré un changement de nom en ce qui a trait au fonds d'immobilisation.

Mme Adèle Copti-Fahmy a noté que la paroisse était entre de bonnes mains. Suite aux commentaires de Mme Fahmy, Mme Viviane Côté Maxwell a suggéré à l'assemblée de formuler une proposition de remerciement aux deux conseils (CAT et CPP). Cette proposition a été appuyée par Harry St-Jour et votée à l'unanimité.

M. Jean Fahmy a formulé une autre proposition de remerciement à l'endroit des deux pasteurs et des secrétaires de la paroisse. Cette proposition a été appuyée par Lou Beuchesne et votée à l'unanimité.

9.3) Prévisions budgétaires

Selon un document intitulé :< Paroisse Sainte-Marie Formulaire de Budget> disponible lors de l'assemblée générale, des recettes du Fonds d'opération de l'ordre de \$ 647,100.00 sont prévues pour l'année 2017. L'excédent des recettes sur les déboursés sera de l'ordre de \$ 10,000.00.

10) Questions, suggestions et recommandations

Les questions, suggestions et recommandations ont été rapportées aux points 9.1 et 9.2.

11) Élections

En ce qui concerne le CPP, Mme Viviane Côté-Maxwell vient de terminer un premier mandat et a décidé de continuer pour un deuxième mandat. Il y a donc un poste ouvert et il n'y a pas encore de candidats.

Du côté du CAT, il y a eu la démission de M. Pierre Millette précédée de celle d'un autre membre. On a mentionné le renouvellement de mandat de Mme Yvonne Fournier ainsi que les fins de mandat de M.

Claude-André Bertrand et de M. Pierre Chartrand. En résumé, il y a quatre postes à combler au sein du CAT mais M. Bertrand pense qu'il est nécessaire d'ajouter d'autres postes à ceux qui sont déjà vacants.

Voici la nomenclature des postes à combler au sein du CAT :

- Le poste de Pierre Millette
- Le poste de la personne dont la démission a précédé celle de Pierre Millette
- Le poste de Pierre Chartrand
- Le poste de Claude-André Bertrand

Deux propositions de candidature de la part du président ont été appuyées par Lou Beauchesne. Il s'agit de celles de Daniel Lamothe et de Kahasha Muguma. Soumise au vote, la proposition a été adoptée à l'unanimité. En ce qui concerne M. Lamothe, il a profité de sa présence à l'assemblée pour confirmer qu'il a accepté le poste. Comme Kahasha Muguma était absent au moment de l'assemblée, il revient au CAT de le rencontrer afin de lui faire part de son élection relativement au poste en question.

La présidente de l'assemblée, Mme Adèle Copti-Fahmy, a suggéré aux pasteurs de la paroisse de participer activement au recrutement d'autres membres afin de combler les postes disponibles au sein du CPP et du CAT. Il s'agit du recrutement d'au moins deux autres personnes pour le CAT incluant le poste du président actuel et d'une personne pour le CPP.

12) Mot de la fin

L'abbé Michel a adressé ses remerciements à la présidente d'assemblée, au secrétaire, au CPP, au CAT, à l'assemblée et aux bénévoles de la paroisse. Il a aussi rapporté qu'il y avait plus de jeunes dans la paroisse Sainte-Marie qui ont reçu le sacrement de confirmation que dans tout le diocèse d'Alexandria-Cornwall. Il a dit se sentir bien épaulé dans

l'accomplissement de ses tâches. Il a comparé son personnel de bureau, son assistant-curé, son concierge, son CAT, son CPP et ses bénévoles au sel de la terre. Il a expliqué que le sel est une substance qui sert à l'assaisonnement et à la conservation des aliments tout en leur apportant une belle saveur. S'il n'y avait pas de sel, a-t-il dit, nos aliments seraient bien fades. L'abbé Michel a une fois de plus remercié de façon bien spéciale notre assistant-curé Léo, les secrétaires Aline, Lise, Véronique et notre concierge Ron pour leur bon travail. Encore d'autres remerciements du curé sont allés à Lise et Robert Lagroix qui ont préparé un succulent goûter qui a été servi après la tenue de la réunion.

À la fin de ses remerciements, l'abbé Michel a précisé que l'excédent d'argent du compte du projet de parrainage de réfugiés de Sainte-Marie a été placé en fiducie. D'après le rapport financier, il s'agit d'un montant de \$ 16, 013.00.

13) Levée de l'assemblée

Suite aux remerciements de l'abbé Michel, Mme Denise Lapointe a proposé la levée de l'assemblée. La proposition de Mme Lapointe a été appuyée par M. Claude Bertrand et soumise au vote. Elle a été adoptée à l'unanimité.

9 :00 pm : levée de l'assemblée.

Harry St-Jour
Secrétaire-rapporteur

